



apec

Association intercommunale
pour l'épuration des eaux
usées de la Côte

**Préavis no 13
relatif
aux
comptes de l'exercice
2017**

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers intercommunaux,

Conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et à l'art. 14, chiffre 5, des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte du 3 mars 1970, modifiés le 30 janvier 1980, le 1^{er} décembre 1993, le 23 février 1994, le 8 février 1995, du 8 novembre 2007 et le 6 novembre 2008, le comité de direction a l'honneur de vous présenter les comptes de l'exercice 2017.

A cet effet, vous trouverez, en annexe, le compte de fonctionnement, le bilan et le tableau de répartition 2017.

Ces comptes requièrent les commentaires suivants :

110.3069.00	Indemnité commune de Gland	CHF. 4'500.00
--------------------	-----------------------------------	----------------------

Depuis 2017, l'administration de l'association à savoir la bourse et le secrétariat sont localisés dans les locaux de la station d'épuration. Ce transfert de l'administration communale de Gland à la STEP correspond à la suppression de l'indemnité annuelle de CHF. 4'500 versée à la commune de Gland.

120.3102.00	Journaux, documentation	CHF. 3'471.00
--------------------	--------------------------------	----------------------

Le dépassement de ce budget correspond à la parution des annonces dans la FAO et le Quotidien La Côte concernant la mise au concours du poste d'agent(e) d'exploitation à 100% pour la station d'épuration. Il s'agit de remplacer M. Blumenstein qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Cette dépense était prévue dans le budget 2018. Nous avons anticipé cette démarche pour répondre aux divers délais que requièrent une telle procédure (Mise en postulation, étude des candidatures, décision, délai de congé de la personne retenue).

140.3181.00	Ports, affranchissements	CHF. 181.50
--------------------	---------------------------------	--------------------

L'utilisation du courriel électronique, nous permet de réaliser certaines économies (convocation du conseil intercommunal, envoi de documents aux communes, au comité de direction, etc.).

140.3185.10	Recherche site - honoraires	CHF. 5'000.00
--------------------	------------------------------------	----------------------

Le financement de la poursuite de cette étude est assuré via le préavis no 25 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude (CHF 208'400.-) de mise en place des conditions techniques, juridiques et financières pour le projet de régionalisation de l'épuration.

Dans le budget 2017, nous avons inscrit ce montant de CHF 5'000.- pour financer si nécessaire l'apport d'un consultant extérieur notamment dans le cadre juridique et financier de ce projet. Nous n'avons pas utilisé cette possibilité pour l'instant.

140.3189.00	Site internet	CHF. 6'153.00
--------------------	----------------------	----------------------

Nous avons réactualisé notre site : www.apec-gland.ch

230.3321.00	Amortissement supplémentaire	CHF. 393'128.75
--------------------	-------------------------------------	------------------------

Nous amortissons partiellement le crédit de CHF 712'800.- (préavis no 7) octroyé pour financer la réfection complète de la station de pompage de Bursinel et de sa conduite de refoulement avec amélioration de l'accès.

350.3123.00	Achats d'électricité	CHF. 58'305.95
--------------------	-----------------------------	-----------------------

Le nouveau groupe chaleur force et le remplacement des aérateurs biologiques permettent d'obtenir un meilleur rendement.

350.3124.00	Achat de mazout	CHF. 97'106.55
--------------------	------------------------	-----------------------

Malgré l'augmentation du prix du mazout, nous avons pu acquérir celui-ci a un prix compétitif.

350.3154.20	Entretien groupe à gaz	CHF. 27'930.00
--------------------	-------------------------------	-----------------------

Nous avons remplacé un échangeur de chaleur externe défectueux du moteur Scania. (CHF 4'000.-)

350.3189.10	Traitement des boues	CHF. 70'656.63
--------------------	-----------------------------	-----------------------

Dans le cadre de nos recherches liées aux problèmes d'odeurs que nous avons rencontrés l'été dernier, nous avons été obligé d'amener une partie de nos boues déshydratées en incinération à la station d'épuration de Vidy.

Conclusions

Fondé sur ce qui précède, le comité de direction propose au conseil intercommunal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

vu le préavis no 13 relatif aux comptes de l'exercice 2017 ;
ouï le rapport de la commission de gestion ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

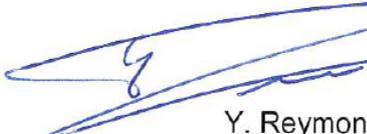
décide

1. de décharger le comité de direction de son mandat pour l'exercice 2017 ;
2. d'adopter les comptes de l'exercice 2017 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte de fonctionnement ;
 - b) le bilan.

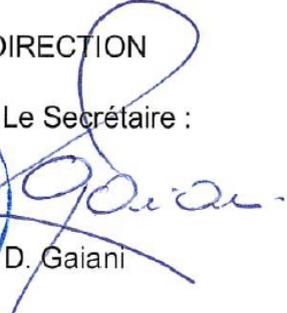
AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :

Le Secrétaire :


Y. Reymond




D. Gaiani